



COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

**LA BANQUE LAURENTIENNE MODIFIE
SES TAUX HYPOTHÉCAIRES**

Montréal, le 11 août 2005 — La Banque Laurentienne change ses taux d'intérêt sur les hypothèques, les changements sont les suivants :

TERME			TAUX			ÉCART
6 mois ouvert :	de	6.800 %		à	6.900 %	+ 0.100 %
6 mois fermé :	de	5.000 %		à	5.100 %	+ 0.100 %
6 mois convertible :	de	5.100 %		à	5.200 %	+ 0.100 %
1 an ouvert :	de	7.000 %		à	7.100 %	+ 0.100 %
1 an fermé :	de	4.850 %		à	5.000 %	+ 0.150 %
18 mois fermé :	de	4.950 %		à	5.100 %	+ 0.150 %
2 ans :	de	5.050 %		à	5.150 %	+ 0.100 %
3 ans :	de	5.400 %		à	5.500 %	+ 0.100 %
4 ans :	de	5.700 %		à	5.800 %	+ 0.100 %
5 ans :	de	5.800 %		à	5.900 %	+ 0.100 %
6 ans :	de	6.300 %		à	6.400 %	+ 0.100 %
7 ans :	de	6.900 %		à	7.000 %	+ 0.100 %
8 ans :	de	7.250 %		à	7.300 %	+ 0.050 %
9 ans :	de	7.250 %		à	7.300 %	+ 0.050 %
10 ans :	de	7.350 %		à	7.400 %	+ 0.050 %

Ces taux seront en vigueur à compter du : 12 août 2005

- 30 -

Pour renseignements :

Banque Laurentienne du Canada
Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques et communications
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511
Cellulaire : (514) 893-3963
gladys.caron@banquelaurentienne.ca